

RISQUES DE MARCHÉ

8.1	Politique de risques de marché	194	8.3	Informations quantitatives	198
				VaR Groupe BPCE	198
8.2	Organisation de la gestion des risques de marché	195		Résultats des stress tests sur les portefeuilles de négociation	199
8.2.1	Pilotage	195		Risques pondérés et exigences en fonds propres	199
8.2.2	Surveillance	195	8.4	Informations quantitatives détaillées	200
8.2.3	Contrôle	197		Détail des risques pondérés au titre des risques de marché par approche	200
				Informations détaillées au titre des risques de marché sur le périmètre Natixis	200



8.1 Politique de risques de marché

Les politiques de risques liées aux opérations de marché sont contrôlées par les directions des Risques des établissements disposant d'activités de salle de marché. Ces politiques intègrent la vision qualitative et prospective.

En complément pour les activités de banking book, les politiques d'investissement sont définies au niveau Groupe. Le dispositif risque lié à ces activités est défini en cohérence avec les politiques d'investissement et fait l'objet d'une revue annuelle.

8.2 Organisation de la gestion des risques de marché

La direction des Risques intervient dans les domaines de la mesure des risques, de la définition et du suivi des limites et dans la surveillance des risques de marché avec les missions suivantes :

8.2.1 Pilotage

Pour la mesure des risques :

- fixer les principes de mesure des risques de marché, validés ensuite par les différents comités risques compétents ;
- mettre en œuvre les outils nécessaires à la mesure des risques sur base consolidée ;
- produire des mesures de risques, notamment celles correspondant aux limites opérationnelles de marché ou s'assurer de leur production dans le cadre de la filière risques ;
- déterminer des politiques de réfaction de valeurs ou les déléguer aux directions des Risques des établissements concernés et centraliser l'information ;
- assurer la validation de second niveau des résultats de gestion et des méthodes de valorisation de la trésorerie.

Pour la définition et le suivi des limites :

- instruire le dispositif et la fixation des limites (plafonds globaux et le cas échéant les limites opérationnelles) décidées au sein des différents comités risques compétents, dans le cadre du processus d'analyse contradictoire des risques ;
- examiner la liste de produits autorisés dans les établissements concernés ainsi que les conditions à respecter et la soumettre pour validation au comité des risques de marché compétent ;
- instruire les demandes d'investissements dans les produits financiers ou dans les nouveaux produits de marché ou activités, des établissements bancaires concernés ;
- s'assurer de l'harmonisation des dispositifs d'encadrement des compartiments portefeuilles de négociation et portefeuilles moyen et long termes des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne (les indicateurs de suivi, la fixation des limites sur ces indicateurs, le processus de suivi et de contrôle, ainsi que les normes de reporting).

8.2.2 Surveillance

Pour la surveillance des risques de marché

- consolider la cartographie des risques de marché Groupe et contribuer à la macrocartographie des risques du Groupe et des établissements ;
- assurer ou veiller à la surveillance quotidienne des positions et des risques au regard des limites allouées (plafonds globaux et limites opérationnelles) et des seuils de résilience définis, organiser le dispositif de décision en matière de dépassements et assurer ou veiller à la surveillance permanente des dépassements et de leur résolution ;
- élaborer le tableau de bord consolidé destiné aux différentes instances ;
- définir et effectuer les contrôles.

MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ

Sur le plan prudentiel, le risque de marché du Groupe BPCE est en méthode standard. Son dispositif de suivi des risques s'appuie sur trois types d'indicateurs permettant d'encadrer l'activité, en global et par activité homogène, au moyen de grandeurs directement observables :

- les sensibilités à la variation du sous-jacent, à la variation des volatilités, à la corrélation, au nominal, aux indicateurs de diversification. Les limites correspondant à ces indicateurs

opérationnels à la fois qualitatifs et quantitatifs viennent ainsi compléter les limites de VaR, de stress tests ;

- l'évaluation quotidienne d'une mesure de risque de marché globale au travers d'une VaR 99 % à un jour ;
- des mesures de stress tests, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes. Le dispositif du Groupe repose sur des stress tests globaux et des stress tests spécifiques dédiés à chaque activité.

Des reportings spécifiques par activité sont envoyés quotidiennement aux opérateurs et au management concernés. La DRG BPCE diffuse également un reporting hebdomadaire récapitulatif de l'ensemble des risques de marché du Groupe, avec une vision détaillée pour GFS, BRED Banque Populaire et Banque Palatine.

De plus, pour GFS, un reporting global risques de marché est diffusé quotidiennement à l'organe central. Ce dernier réalise une synthèse hebdomadaire des indicateurs de risques de marché et de résultats à destination de la direction générale Groupe.

Enfin, une revue synthétique des risques de marché consolidés du Groupe BPCE, portant sur les mesures de VaR et de stress scenarii hypothétiques et historiques, est présentée au comité des risques de marché Groupe, en complément des reportings de risques réalisés pour les entités.

En réponse au Revised Pillar 3 Disclosure Requirements (Table MRB : Qualitative disclosures for banks using the Internal Models Approach), les principales caractéristiques des différents modèles utilisés pour le risque de marché sont présentées dans le document de référence de GFS.

La validation des modèles internes de risque de marché et de valorisation utilisés par GFS sont assurés par l'équipe Model Risk Management et Validation Wholesale Banking de la direction des Risques du Groupe BPCE. Cette validation indépendante des modèles s'inscrit dans le cadre plus large de la gestion du risque de modèle décrite au chapitre 6.5.2.

Plus spécifiquement pour les modèles de valorisation, les aspects suivants sont évalués :

- validation théorique et mathématique du modèle, analyse des hypothèses et de leur justification dans la documentation du modèle ;
- validation algorithmique et comparaison à des modèles alternatifs (benchmarking) ;
- analyse de la stabilité, de la convergence de la méthode numérique, de la stabilité du modèle en cas de scénarios stressés ;
- étude des facteurs de risque implicites et de la calibration, analyse des données en entrée, et identification des modèles amont ;
- mesure du risque de modèle et validation de la méthodologie de réserve associée.

SENSIBILITÉS

Le suivi et le contrôle du respect des limites en sensibilité sont opérés quotidiennement par les directions des Risques des établissements. En cas de dépassement de limites, une procédure d'alerte est déclenchée afin de définir les actions à mettre en œuvre pour un retour dans les limites opérationnelles.

VAR

Le risque de marché est également suivi et évalué au moyen de mesures synthétiques de VaR, permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (99 %) et un horizon de détention des positions (un jour) prédéfinis. Pour ce faire, l'évolution des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisée au moyen d'études statistiques.

L'ensemble des choix en matière de facteurs de risques dans l'outil de calcul interne est révisé régulièrement dans le cadre de comités associant l'ensemble des acteurs concernés (DR, front office et service des résultats). Des outils de mesures quantitatives et objectives de la pertinence des facteurs de risque sont utilisés.

La VaR est calculée par simulations numériques au moyen d'une méthodologie Monte Carlo qui prend en compte les éventuelles non-linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques. Elle est calculée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des portefeuilles de négociation du Groupe et une limite en VaR est définie au niveau global et pour chaque activité. L'outil de calcul simule 10 000 scénarii, permettant de

donner un niveau de précision satisfaisant. Pour certains produits complexes dont la part est marginale, leur intégration dans la VaR est obtenue à l'aide des sensibilités. Sur le périmètre homologué, un backtesting de la VaR est réalisé, et permet d'attester de la robustesse globale du modèle utilisé. Les risques extrêmes, qui ne sont pas captés par la VaR, sont traités au travers des stress tests mis en place au sein du Groupe.

Le modèle interne VaR de GFS a fait l'objet d'une validation de la part de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en janvier 2009. GFS utilise la VaR pour le calcul des fonds propres au titre des risques de marché sur les périmètres homologués.

STRESS TESTS

Les stress tests sont calibrés selon les niveaux de sévérité et d'occurrence cohérents avec les intentions de gestion des portefeuilles :

Les stress tests appliqués sur le trading book sont calibrés sur un horizon 10 jours et une probabilité d'occurrence 10 ans. Ils sont basés sur :

- des scénarios historiques reproduisant les variations de paramètres de marché observées sur des périodes de crises passées, leurs impacts sur les positions actuelles et les pertes et profits. Ils permettent de juger de l'exposition du périmètre à des scénarii connus. Douze stress historiques sont en place depuis 2010 ;
- des scénarios hypothétiques consistent à simuler des variations de paramètres de marché sur l'ensemble des activités, en s'appuyant sur des hypothèses plausibles de diffusion d'un choc initial. Ces chocs sont déterminés par des scénarii définis en fonction de critères économiques (crise de l'immobilier, crise économique...), de considérations géopolitiques (attaques terroristes en Europe, renversement d'un régime au Moyen-Orient...) ou autres (grippe aviaire...). Le Groupe compte sept stress tests théoriques depuis 2010.

Des stress tests appliqués au banking book calibrés sur des horizons plus long en cohérence avec les horizons de gestion du banking book :

- stress test de crédit obligataire calibré selon une approche mixte hypothétique et historique reproduisant un stress sur les souverains européens (similaire à la crise 2011) ;
- stress test de crédit obligataire calibré selon une approche mixte hypothétique et historique reproduisant un stress sur le corporate (similaire à la crise 2008) ;
- stress test action calibré sur la période historique de 2011 appliqués aux investissements actions dans le cadre de la réserve de liquidité ;
- stress test *private equity* et immobiliers, calibrés sur la période historique de 2008, appliqués aux portefeuilles de *private equity* et immobiliers.

Les différents stress tests font l'objet d'un encadrement par des limites déclinées par établissement ainsi que des limites Groupe. Celles-ci sont suivies dans le cadre du dispositif récurrent de contrôle et par un reporting régulier.

8.2.3 Contrôle

VÉRIFICATION DES PRIX INDÉPENDANTE

Le Groupe a mis en place une organisation permettant d'assurer le dispositif de vérification indépendante des prix (IPV) à travers :

- la mise en place d'une équipe valorisation Groupe au sein des risques de marché ;
- une gouvernance Groupe assurant la conformité du dispositif.

L'équipe valorisation est notamment en charge de :

- répondre aux exigences réglementaires et assurer leur mise en œuvre effective tout en évaluant leurs impacts sur la production et le contrôle de nouveaux indicateurs ;
- normer et homogénéiser la production, la certification et la mise à disposition des paramètres de marché utilisés dans les processus de valorisation ;
- assurer la coordination et l'animation des processus de valorisation dans le Groupe afin de garantir la convergence des méthodes et principes relatifs à l'IPV ;
- harmoniser les processus de niveau de juste valeur au sein du Groupe.

La gouvernance Groupe repose notamment :

- sur un dispositif de supervision articulé autour du comité de valorisation Groupe et du comité niveau de juste valeur Groupe ;

sur un ensemble de procédures dont la procédure IPV Groupe, qui explicite le dispositif de validation et d'escalade.

SUIVI DES RISQUES

La direction des Risques Groupe assure le suivi des risques de l'ensemble des activités de marché au sein du Groupe BPCE, qui fait l'objet d'un examen régulier par le comité des risques de marché Groupe.

Sur le périmètre du portefeuille de négociation, le suivi des risques de marché est opéré au travers d'une mesure quotidienne de la Value at Risk (VaR) Groupe et de stress globaux et historiques. Le système propriétaire de calcul de VaR, développé par GFS, est utilisé par le Groupe. Ce système permet de disposer d'un outil de mesure, de suivi et de contrôle

des risques de marché au niveau consolidé et au niveau de chaque établissement, sur une base quotidienne et en tenant compte des corrélations entre les différents portefeuilles. Il existe certaines spécificités au sein du Groupe BPCE, notamment :

- concernant GFS, l'importance des activités de marché implique la mise en œuvre d'une gestion du risque propre à cette entité ;
- concernant le réseau Banque Populaire, seule la BRED Banque Populaire dispose d'activités de marché. Elle réalise un suivi quotidien de ses opérations financières au sein de sa salle des marchés et de sa direction financière, au travers des indicateurs de Value at Risk 99 % à un jour, de sensibilités, de volumétrie, et de stress scenarii ;
- le suivi quotidien des activités de portefeuille de négociation de la Banque Palatine repose, entre autres, sur la surveillance par la DR de la Value at Risk 99 % à un jour, de stress tests et du respect des limites réglementaires.

L'ensemble des limites (indicateurs opérationnels, VaR, stress tests) est suivi au quotidien par les directions des Risques des établissements. Tout dépassement de limite fait l'objet d'une notification et, le cas échéant, occasionne une décision du management relative aux positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc.).

Ces dispositifs d'encadrement sont également assortis de limites opérationnelles et de seuils de résilience qui définissent l'appétit au risque du Groupe pour les activités de négociation.

Sur le périmètre du portefeuille bancaire, l'encadrement et le suivi sont déclinés par activités : réserve de liquidité, actifs illiquides (*private equity*, immobilier hors exploitation), titrisations et actifs liquides hors réserve de liquidité. Le suivi sur les périmètres réserve de liquidité et actifs liquides, hors réserve de liquidité, est effectué mensuellement à travers notamment d'indicateurs de stress test. Les périmètres actifs illiquides et titrisations font eux l'objet d'un suivi trimestriel.

Le pool de refinancement du Groupe fait l'objet d'un suivi quotidien en risques et résultats économiques, réalisé sur l'ensemble des activités du pool, qui relèvent majoritairement du portefeuille bancaire.

FAITS MARQUANTS

- Le Groupe a renforcé son pilotage des risques financiers au cours de cette période qui a cumulé une correction sur les marchés actions, un fort regain de volatilité touchant l'ensemble des classes d'actifs et le changement de régime sur les taux et l'inflation.
- Un suivi très rapproché des activités de marché a été opéré au cours de cette période pour assurer que l'évolution des expositions suite aux mouvements de marché reste en adéquation avec l'appétit au risque et le dispositif d'encadrement.
- Par ailleurs, les impacts de la forte hausse des taux et l'inflation élevée sur les activités du banking book ont été évalués via des études spécifiques et des mesures de stress test. Un suivi plus rapproché des expositions en taux dans la banque de détail est mis en place, permettant ainsi d'adapter la gestion du risque de taux au nouveau contexte de marché.
- La liquidité continue à faire l'objet d'un suivi rapproché avec notamment un pilotage plus rapproché des liquidités commerciales et la mise sous surveillance des comportements client dans le cadre du contexte de taux et d'inflation.

8.3 Informations quantitatives

La VaR du périmètre de négociation du Groupe BPCE s'élève à 10,3 millions d'euros au 30 décembre 2022.

Le contexte de marché 2022 est marqué par une volatilité accrue sur l'ensemble des classes d'actif, expliquée d'abord par l'escalade du conflit en Ukraine et ensuite l'évolution rapide du contexte de taux et inflation. Dans ce contexte de volatilité, l'indicateur de VaR est resté sur des niveaux relativement modérés (moyenne à 10,8 millions d'euros), traduisant la gestion prudente des portefeuilles de négociation du Groupe.

En complément, les niveaux moyens de stress test demeurent globalement faibles. Sur l'année, les scénarios les plus pénalisants sont les scénarios hypothétiques de défaut d'un établissement financier (1 jour sur 2) et crise de liquidité (1 sur 4). Au 30 décembre 2022, le pire stress test à l'échelle du Groupe s'élève à - 12 millions d'euros.

VaR Groupe BPCE

BPCE27 – VENTILATION PAR CLASSE DE RISQUE

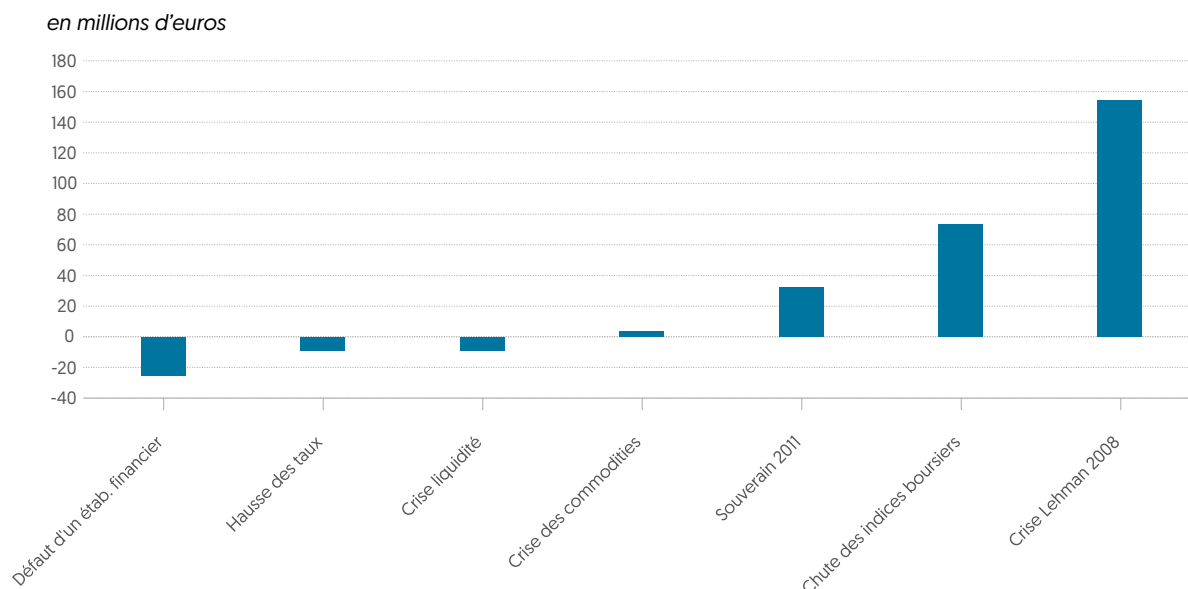
en millions d'euros	VaR Monte-Carlo 99 %				
	31/12/2022	moyenne	min	max	31/12/2021
Risque action	6,7	7,1	5,3	9,2	6,3
Risque change	3,3	2,3	0,9	4,1	2,9
Risque matières premières	1	1,3	0,7	3,4	0,8
Risque crédit	2,4	1,6	0,8	3,4	0,9
Risque taux	6,3	7,1	3,5	10,7	4,7
TOTAL	19,7	0	0	0	15,6
Effet de compensation	(9,4)	0	0	0	(7,3)
VaR consolidée	10,3	10,8	7,3	14,5	8,3

BPCE28 – ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE 2022



Résultats des stress tests sur les portefeuilles de négociation

BPCE29 – MOYENNE DES STRESS TESTS GROUPE



Risques pondérés et exigences en fonds propres

BPCE30 – RISQUES PONDÉRÉS ET EXIGENCES EN FONDS PROPRES PAR COMPOSANTE DE RISQUE

en millions d'euros	31/12/2022		31/12/2021	
	Risques pondérés	Exigences en fonds propres	Risques pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de taux	1 813	145	2 729	218
Risque sur titres de propriété	421	34	822	66
Risque de position sur OPC	62	5	73	6
Risque sur position de change	4 739	379	3 708	297
Risque sur matières premières	941	75	1 725	138
Risque de règlement-livraison	65	5	11	1
Risque relatif aux grands risques du portefeuille de négociation	-	-	-	-
Risque spécifique sur positions de titrisation	220	18	514	41
Risque selon l'approche modèle interne	7 170	574	5 571	446
TOTAL	15 430	1 234	15 153	1 212

BPCE31 – ÉVOLUTION DES RISQUES PONDÉRÉS PAR EFFET

en milliards d'euros

Risques de marché – 31/12/2021	15,1
Standard	8,2
Modèle interne	7,2
VaR	2,6
SVaR	4,1
IRC	0,4
RISQUES DE MARCHÉ – 31/12/2022	15,3

8.4 Informations quantitatives détaillées

Les informations quantitatives détaillées relatives aux risques de marché dans les tableaux qui suivent viennent enrichir, au titre du Pilier III, les informations de la section précédente.

Détail des risques pondérés au titre des risques de marché par approche

EU MR1 – RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE STANDARD

		a	
		31/12/2022	31/12/2021
<i>en millions d'euros</i>		Risques pondérés	Risques pondérés
Produits fermes			
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	1 697	2 611
2	Risque sur actions (général et spécifique)	393	747
3	Risque de change	4 627	3 604
4	Risque sur produits de base	835	1 666
Options			
5	Approche simplifiée	-	-
6	Méthode delta-plus	165	172
7	Approche par scénario	259	257
8	Titrisation	220	514
9	TOTAL	8 195	9 571

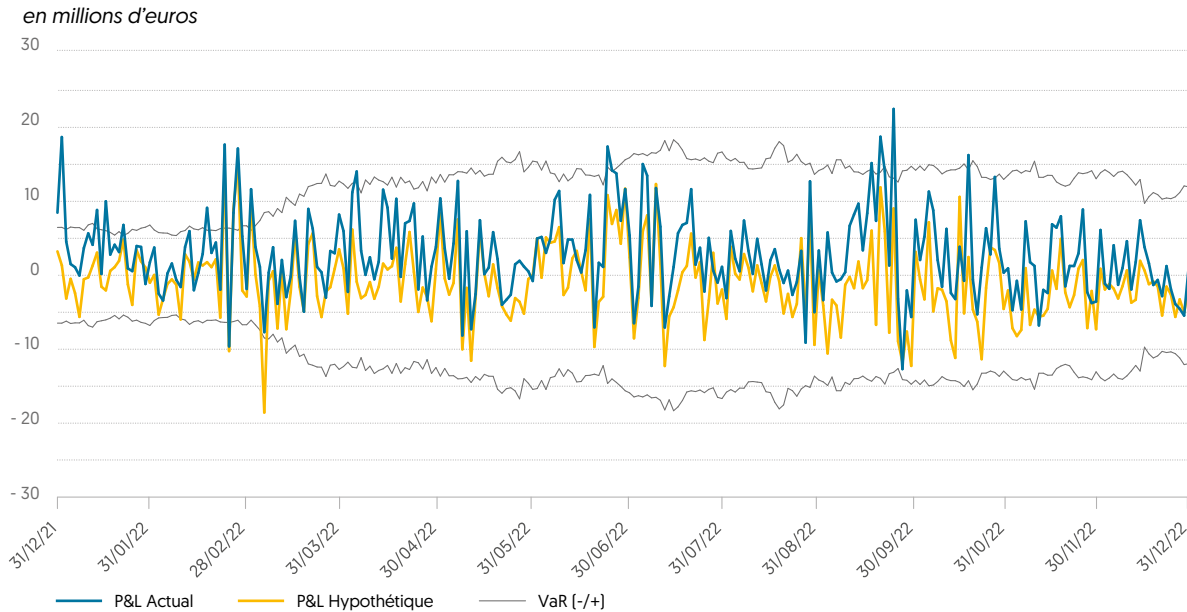
Informations détaillées au titre des risques de marché sur le périmètre Natixis

EU MR3 – VALEURS DE L'APPROCHE MODÈLES INTERNES (AMI) POUR LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

		a	
		31/12/2022	31/12/2021
<i>en millions d'euros</i>			
VAR (10 JOURS 99 %)			
1	Valeur maximale	58	35
2	Valeur moyenne	39	18
3	Valeur minimale	17	9
4	Fin de la période	38	21
SVAR (10 JOURS 99 %)			
5	Valeur maximale	101	77
6	Valeur moyenne	66	54
7	Valeur minimale	46	37
8	Fin de la période	63	57
IRC (99,9 %)			
9	Valeur maximale	37	37
10	Valeur moyenne	24	18
11	Valeur minimale	12	12
12	Fin de la période	21	13

EU MR4 – COMPARAISON DES ESTIMATIONS DE LA VAR AVEC LES PROFITS/PERTES

Le graphique présenté ci-dessous rend compte du « backtesting » (comparaison *a posteriori* du potentiel de perte), tel que calculé ex-ante par la VaR (99 %, un jour), avec les réalisations hypothétiques et les réalisations effectivement constatées en résultat) sur le périmètre réglementaire et permet de vérifier la robustesse de l'indicateur de VaR :



En 2022, une exception de backtesting réelle et trois exceptions de backtesting hypothétiques au niveau Natixis réglementaire ont été constatées.

Les trois exceptions de backtesting hypothétiques ont été enregistrées le 9 et 24 février, puis le 8 mars. L'exception réelle est survenue en date du 24 février. Ces dernières font suite aux perturbations de marché observées – tensions générées sur la courbe de taux €ster – lors de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe.

EU MR2A – RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (AMI)

		31/12/2022	
		a	b
en millions d'euros		Risques pondérés	Exigences de fonds propres
1	VaR (valeur la plus élevée entre a et b)	2 608	209
a)	VaR de la veille (VaR t-1)	-	38
b)	Facteur de multiplication (mc) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (VaRavg)	-	209
2	SVaR (valeur la plus élevée entre a et b)	4 135	331
a)	Dernière mesure disponible de la SVaR (SVaR t-1)	-	63
b)	Facteur de multiplication (ms) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (SVaRavg)	-	331
3	IRC (valeur la plus élevée entre a et b)	427	34
a)	Mesure IRC la plus récente	-	29
b)	Mesure IRC moyenne sur 12 semaines	-	34
4	Mesure du risque global (valeur la plus élevée entre a, b et c)	-	-
a)	Mesure la plus récente du risque global	-	-
b)	Mesure moyenne sur 12 semaines du risque global	-	-
c)	Mesure du risque global – Plancher	-	-
5	Autres	-	-
6	TOTAL	7 170	574

		31/12/2021	
		a	b
<i>en millions d'euros</i>		Risques pondérés	Exigences de fonds propres
1	VaR (valeur la plus élevée entre a et b)	1 223	98
a)	VaR de la veille (VaR t-1)	-	23
b)	Facteur de multiplication (mc) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (VaRavg)	-	98
2	SVaR (valeur la plus élevée entre a et b)	4 082	327
a)	Dernière mesure disponible de la SVaR (SVaR t-1)	-	62
b)	Facteur de multiplication (ms) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (SVaRavg)	-	327
3	IRC (valeur la plus élevée entre a et b)	267	21
a)	Mesure IRC la plus récente	-	19
b)	Mesure IRC moyenne sur 12 semaines	-	21
4	Mesure du risque global (valeur la plus élevée entre a, b et c)	-	-
a)	Mesure la plus récente du risque global	-	-
b)	Mesure moyenne sur 12 semaines du risque global	-	-
c)	Mesure du risque global – Plancher	-	-
5	Autres	-	-
6	TOTAL	5 571	446

EU MR2-B – ÉTATS DES FLUX DES RISQUES PONDÉRÉS RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES MODÈLES INTERNES (AMI)

		a	b	c	d	e	f	g
<i>en millions d'euros</i>		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total des risques pondérés	Total des exigences de fonds propres
1	Risques pondérés à la fin de la précédente période (30/06/2022)	3 020	4 761	580			8 361	669
1a	Ajustement réglementaire	(2 426)	(3 593)				(6 019)	(482)
1b	Risques pondérés à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	594	1 168	580			2 342	187
2	Variations des niveaux de risque	(121)	(375)	(212)			(708)	(57)
3	Actualisations/modifications du modèle							
4	Méthodologie et politiques							
5	Acquisitions et cessions							
6	Variations des taux de change							
7	Autres							
8a	Risques pondérés à la fin de la période considérée (fin de journée)	473	793	368			1 634	131
8b	Ajustement réglementaire	2 136	3 342	58			5 536	443
8	Risques pondérés à la fin de la période considérée (31/12/2022)	2 608	4 135	427			7 170	574

Les effets sont définis comme suit :

Ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés dans le cadre du calcul des RWA réglementaires et les RWA calculés au dernier jour de la période.

Variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché.

Actualisations/modifications du modèle : évolutions liées à des modifications significatives de modèle suite à une actualisation du périmètre de calcul, de la méthodologie, des hypothèses ou de la calibration.

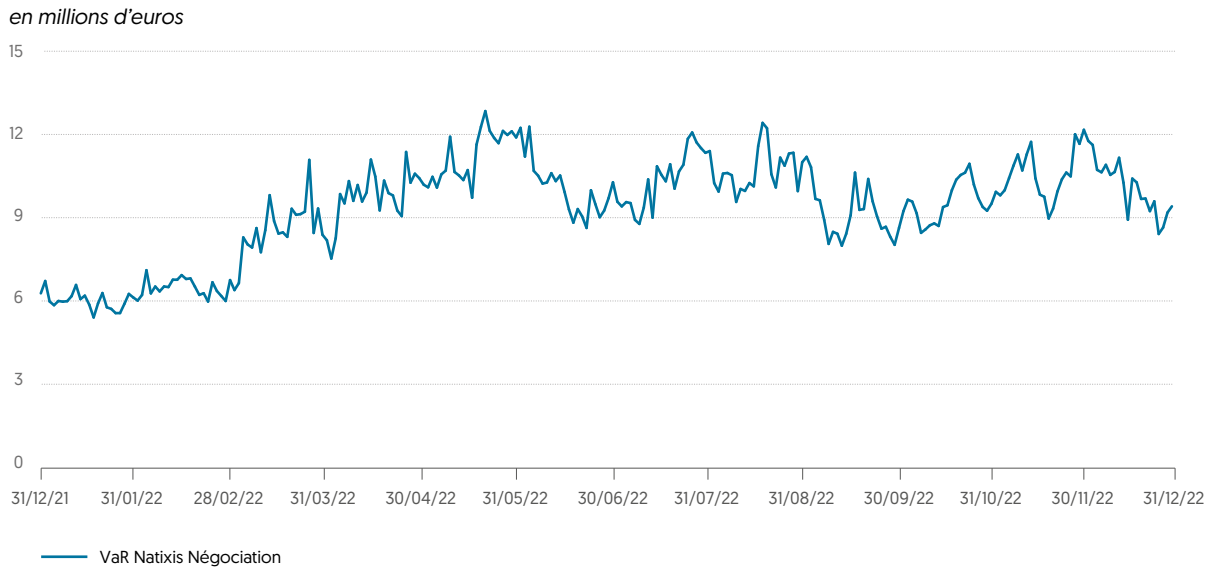
Méthodologie et politiques : évolutions liées à des changements de réglementation.

Acquisitions et cessions : changements suite à l'achat ou à la cession de lignes métiers.

Variations des taux de change : évolutions du risque de change lié à la contrevalorisation de la VaR si celle-ci devait être exceptionnellement exprimée dans une autre devise que l'euro, devise de calcul de la VaR.

BPCE32 – VAR GLOBALE NATIXIS AVEC GARANTIE – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (VAR 99 % UN JOUR)

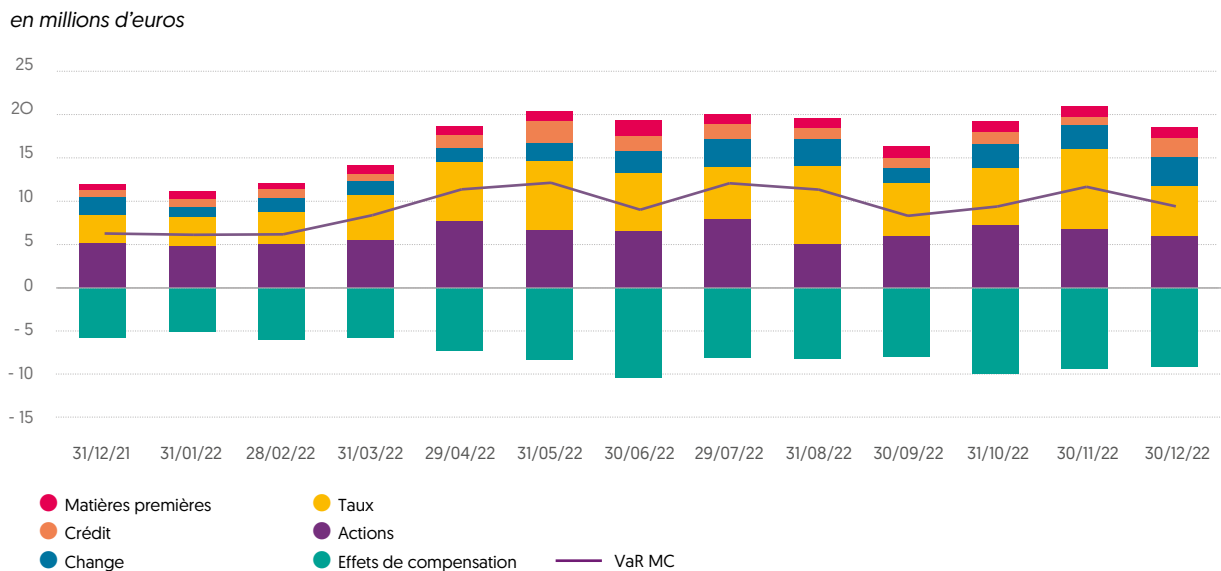
Le graphique ci-dessous présente l'historique de VaR sur les portefeuilles de négociation entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022, pour le périmètre global



Le niveau de VaR des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 9,4 millions d'euros, avec un minimum constaté de 5,4 millions d'euros le 18/01/2022, un maximum de 12,8 millions d'euros le 25 mai 2022 et une valeur de 9,4 millions d'euros au 30 décembre 2022.

BPCE33 – VENTILATION PAR CLASSE DE RISQUE ET EFFET DES COMPENSATIONS

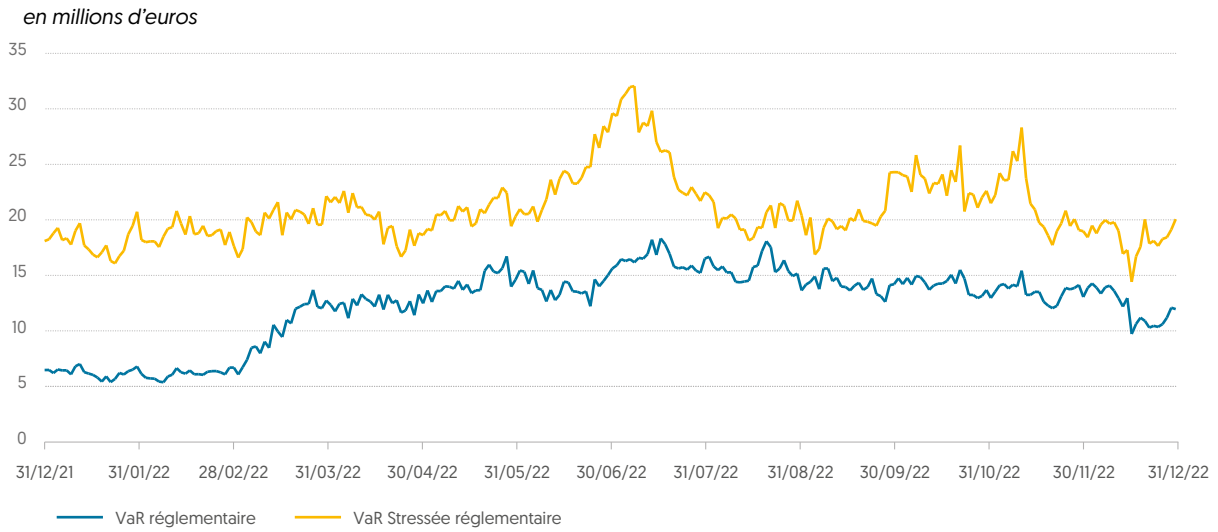
La ventilation de la VaR par ligne métier permet de rendre compte de la contribution mensuelle des principaux risques ainsi que des effets de compensation en VaR.



La hausse de la VaR est liée à la hausse des chocs utilisés, notamment sur l'activité des taux d'intérêt.



BPCE34 – VAR STRESSÉE DE NATIXIS



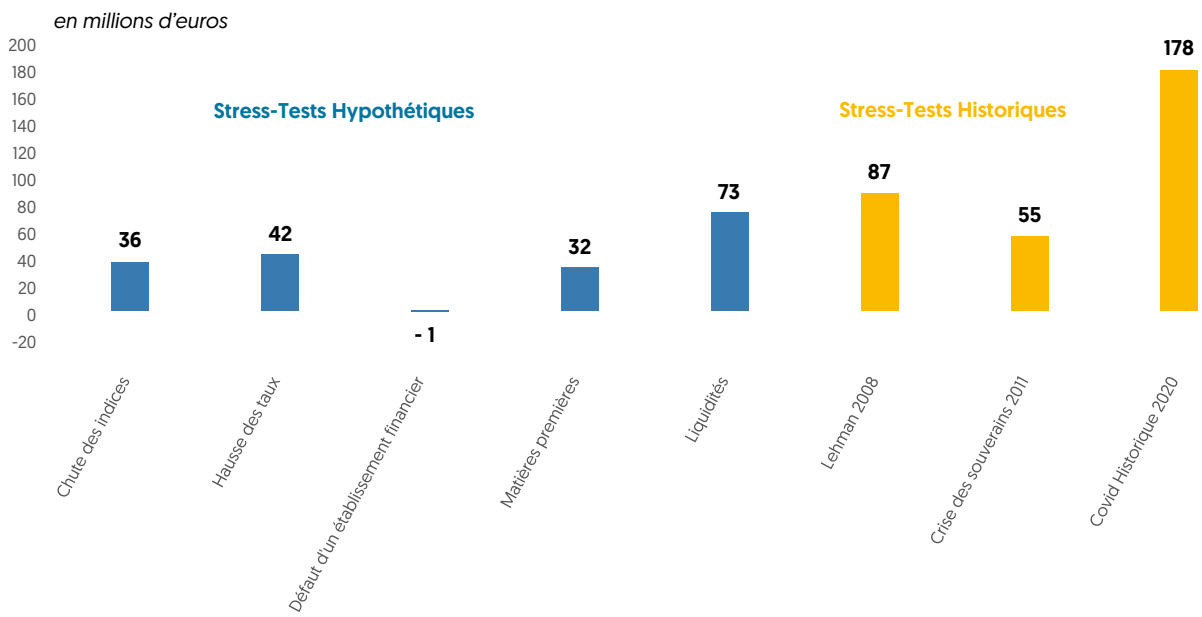
Le niveau de la VaR réglementaire stressée s'est établi en moyenne à 20,9 millions d'euros, avec un minimum constaté de 14,4 millions d'euros le 15 décembre 2022, un maximum de 32 millions d'euros le 11 juillet 2022, et un niveau de 20,1 millions d'euros au 30 décembre 2022.

BPCE35 – INDICATEUR IRC



Cet indicateur porte sur le périmètre réglementaire. Le niveau d'IRC de Natixis s'est établi en moyenne à 23,9 millions d'euros, avec un minimum constaté de 12,2 millions d'euros le 6 janvier 2022, un maximum de 36,7 millions d'euros le 14 mars 2022, et une valeur de 21 millions d'euros au 30 décembre 2022.

BPCE36 – RÉSULTATS DES STRESS TESTS SUR LE PÉRIMÈTRE DE NATIXIS



Les niveaux de « stress tests » globaux ont atteint au 30 décembre 2022, en moyenne, un niveau de + 63 millions d'euros contre + 25,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le stress test historique reproduisant le défaut d'un établissement financier conduit à la perte maximale (- 1 million d'euros au 30 décembre 2022).

